Participation au développement des actions culturelles pour le Jeune Public

<u>À partir du 6 septembre 2022 : 10 mois, 30h/s</u>

Le projet **Videodrome 2** entend créer un espace de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de convivialité autour de la cinéphilie. Considérant le cinéma dans ses enjeux artistiques autant que politiques et sociaux, Videodrome 2 réunit un vidéoclub, une salle de cinéma, et un espace de convivialité/bar au cœur de Marseille, sur le Cours Julien. La programmation du lieu est le fruit d'un travail commun avec des structures partenaires (associations, festivals, collectifs) mais aussi avec des bénévoles. Elle est portée par l'ensemble de l'équipe de Videodrome 2.

Une attention particulière est portée aux actions menées auprès du jeune public. L'association Solaris développe un ensemble de propositions d'actions publiques et en partenariat avec des structures sociales autour du cinéma (séances publiques, ateliers de programmation, atelier de pratique…)

En lien avec le travail des bénévoles et salariés de l'association, sous la responsabilité de la chargée des actions Jeune Public, la mission consiste au développement de programmations et d'animations à destination du jeune public, réparti en classes d'âge.

- Proposer une programmation hebdomadaire en partenariat avec des associations locales. Concevoir autour de ces séances des dispositifs de médiation et d'animation.
- Créer un programme d'ateliers à raison d'un samedi par mois avec intervenant·es extérieur·es : identifier les intervenant.es et définir le cadre d'intervention. Créer les conditions d'accueil des ateliers (coordination et communication).
- Dans les cadres des actions à destination des centres sociaux, produire la programmation des ateliers de programmation (sélection de films, définition des thématiques).
- Imaginer des outils de médiation à destination du Jeune Public sur différents supports (print et web)
- Animer à raison d'une fois par semaine l'espace de la vidéothèque et accueillir le public
- En lien avec l'équipe de la vidéothèque, être force de proposition sur les acquisitions du fonds de la vidéothèque concernant les œuvres à destination du jeune public.

Il est fondamental d'être impliqué dans la vie du lieu, d'être au contact des publics qui circulent au sein de Videodrome 2, comme le fait chaque personne de l'équipe, bénévole ou salariée. La personne en volontariat civique sera aussi amenée, à raison de plusieurs heures par semaine, à accueillir le public : conseils sur le fonds de location, explication du fonctionnement du lieu....

De même, la personne en volontariat civique est invitée à participer aux temps de réunion hebdomadaires qui réunissent l'ensemble de l'équipe et permettent d'échanger collectivement sur la vie du lieu et ses objectifs de programmation.

Savoirs-être et savoirs-faire

- Goût pour le travail et le contact avec les enfants
- Goût pour le cinéma et la culture
- Goût pour l'organisation et la conduite de projets culturels
- Sens relationnel
- Goût pour le travail en équipe

Conditions

Durée : **10 mois** (septembre 2022 – juin 2023)
Engagement : **30h / semaine**
Indemnité : 473,04 euros net par mois + 107,58 € de défraiement
(possibilité de bénéficier de 107,68 € par mois en plus sur critères sociaux)
Avoir entre 18 et 25 ans

Pour postuler

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à **Juliette Bayer** : juliette.videodrome2@gmail.com

Réception des candidatures avant le 22 juin 2022.

Les entretiens ont lieu **à partir du 22 juin 2022.**